

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
04.13.31.39.54

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune d'Arles - Contrat départemental de développement et d'aménagement  
2018/2019 - Tranche 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune d'Arles pour la tranche 2019 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2019, faisant apparaître des modifications de coût et d'échéancier par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2018, sans incidence financière sur l'économie générale du contrat.

Opérations prévues au titre de la tranche 2019

• **RENOVATION DU COMPLEXE SPORTIF VAN GOGH**

Le quartier de Griffeuille situé en ZUS ne dispose pas d'équipements sportifs suffisants pour les scolaires et les associations sportives. La commune prévoit la réhabilitation du complexe sportif Van Gogh, situé entre le collège et le quartier d'habitat social.

Les travaux 2019 prévoient la réalisation d'un terrain de football synthétique en remplacement du terrain stabilisé, la réfection de la piste d'athlétisme et de l'éclairage, la rénovation de la clôture et le traitement des abords.

Le montant global de l'opération prévue en 2018 et 2019 s'élève à 1 650 000 €HT, dont 1 000 000 €HT au titre de la tranche 2019. La commune bénéficie d'une subvention de 577 000 € de l'Etat (DSIL). La subvention départementale globale pourrait s'élever à 732 733 €, dont 440 233 € au titre de la tranche 2019.

• **AMENAGEMENT DU POLE ASSOCIATIF MISTRAL**

La commune a engagé depuis 2012 avec l'aide financière du Département, la réhabilitation par tranche de l'ancien collège Mistral, initialement monastère au XVème siècle, afin de réaliser un pôle associatif et culturel. Les travaux prévus au titre de la présente tranche concernent l'aménagement de nouveaux locaux associatifs dans le bâtiment A, la mise en place d'un portail extérieur pour l'entrée pompiers, l'aménagement d'un local pour le gardien, l'aménagement intérieur et extérieur du Musée de la résistance et du centre de documentation, ainsi que la réalisation de sanitaires au rez-de-chaussée du bâtiment B.

Le montant global de l'opération, prévue en 2018 et 2019, s'élève à 535 000 €HT, dont 495 000 € HT au titre de la tranche 2019. La commune bénéficie d'une subvention de l'Etat de 159 984 € au titre du dispositif "cœur de ville" et de la Région de 113 798 €. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 139 000 €, dont 115 000 € au titre de la tranche 2019.

#### • RENOVATION DE LA VOIRIE

Dans le cadre de l'entretien de ses 600 kms de voirie urbaine et rurale, la commune prévoit au titre de la présente tranche la sécurisation et la rénovation des voies communales 33 (Fourchon) et 38 (Pont de Crau) qui permettent de relier ces deux quartiers, et la création d'un parking de 20 places à Moulès, situé en Crau humide, aux abords de l'école, le long de la RD83.

Le coût global de l'opération, prévue en 2018 et 2019, s'élève à 916 000 €HT, dont 332 000 €HT au titre de 2019. La commune bénéficie d'une subvention de l'Etat de 44 501 € au titre du contrat de ruralité. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 458 000 €, dont 166 000 € au titre de la tranche 2019.

#### • AMELIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

La commune, outre son patrimoine antique et médiéval, dispose également d'un patrimoine bâti non classé très important et lourd à entretenir. Les travaux prévus au titre de la tranche 2019 sont les suivants :

- remplacement des chaufferies par des équipements moins énergivores dans les groupes scolaire de Barriol, Amédée Pichot, Emile Loubet, Jean Buon, maternelle du cloître, école primaire Alphonse Daudet, à l'ancien archevêché, l'annexe Balze, annexe plan de la cour, espace Chiavary, Hôtel de Ville, mairie annexe Salin de Giraud, centre social Christian Chèze, salle des peupliers à Barriol, pôle associatif, salle polyvalente de Salin de Giraud, gymnase Van Gogh ;
- remplacement des menuiseries vétustes au pôle jeunesse Chiavary qui accueille les services municipaux liés à l'enfance et la jeunesse ;
- rénovation partielle de la toiture et mise en conformité du réseau d'assainissement du Mas de Vert à Gimeaux qui accueille les éditions phonographiques Harmonia Mundi et les réserves du centre de conservation du livre Copeia ;
- rénovation de l'éclairage du gymnase Louis Brun ;
- désamiantage, faux plafonds et carrelage à l'école Marinette Carletti à Mas Thibert ;
- réfection des menuiseries, terrasses et salle d'activités à la maternelle Victoria Lyles au Trébon.

Le coût global de l'opération, prévue en 2018 et 2019, s'élève à 1 335 299 € HT, dont 865 000 €HT au titre de 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 811 100 €, dont 511 100 € au titre de la tranche 2019.

\*\*\*

La participation globale du Conseil départemental pourrait être fixée à 1 232 333 € pour la tranche 2019 sur une dépense subventionnable globale de 2 692 000 €HT, selon le détail indiqué en annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

Ce rapport est sans incidence financière. La dépense a déjà été imputée au chapitre 204 du budget départemental sur l'autorisation de programme 2018-10127X en application de la délibération n° 121 du 9 février 2018.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL